

On ne peut douter du fait que certaines entreprises encaissent des profits excessifs, mais de nombreuses enquêtes sur les causes de la montée des prix ont été incapables de prouver d'une façon convaincante que tous les producteurs avaient abusé de la situation.

Les conclusions de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres. Bien que cette commission ait de temps à autre signalé certaines pratiques abusives dans le domaine des prix, elle n'a pu démontrer jusqu'à maintenant que les consommateurs sont en général «plumés» par les producteurs et les vendeurs.

Au contraire, ce qui ressort de la situation des affaires au Canada, est que les distributeurs et les producteurs eux-mêmes sont coincés dans un étau de coûts et de prix et essaient désespérément de tenir le coup devant l'inflation. En d'autres termes, le problème actuel de l'inflation ne découle pas seulement de la situation du marché au niveau des vendeurs.

La pression des coûts dans l'industrie est aussi un facteur déterminant de la montée des prix. La proposition du Crédit social relative au revenu annuel garanti permettrait en réalité de réduire la pression des coûts qui s'aggrave de jour en jour.

Ainsi, loin de contribuer à l'inflation, notre programme offre des garanties sérieuses à l'effet que l'inflation causée par l'augmentation des coûts de production peut être réduite et même maîtrisée.

Nos raisons de croire à une telle solution sont les suivantes: D'abord, le revenu est actuellement distribué à la population seulement à la condition qu'ils travaillent. Du moins, cette façon de distribuer les revenus est suivie d'une façon aussi stricte que possible.

Mais il est évident que cette pratique a pour effet d'entraîner des dépenses qui ne sont pas réellement nécessaires dans la production des biens réclamés par la population.

Tout cela, parce que la plupart des gens travaillent d'abord en vue de toucher le revenu dont ils ont besoin pour vivre, et aussi parce que la production efficace assurée par les machines entraîne une réduction du nombre d'emplois. Il existe malheureusement dans notre économie, à l'heure actuelle, une tendance extrêmement forte visant à saboter la production, à étirer le travail aussi longtemps que possible et à faire durer la tâche entreprise le plus longtemps possible, plutôt que de terminer avec un minimum de délai et de contretemps. Tous ces mécanismes visant à faire durer l'emploi augmentent les coûts qui, en définitive, doivent être récupérés par l'entreprise. A la longue, c'est le consommateur qui paie, et les prix augmentent aussi chaque fois que les coûts de la production sont transmis au consommateur.

En permettant aux consommateurs de bénéficier d'un revenu directement, un système efficace de revenu annuel garanti changerait totalement cette situation, parce que ce revenu n'aurait pas sa source dans le système de production. Il n'aurait pas à être considéré comme un coût de production et n'aurait donc pas à être ajouté aux prix qui sont imposés aux consommateurs.

Le problème de la distribution de revenu suffisant à la population pour faire en sorte qu'elle soit en mesure d'acheter tous les produits qu'elle désire serait résolu. L'efficacité de la production pourrait se développer avec une rapidité beaucoup plus grande que présentement, étant donné qu'au lieu de chercher à conserver des emplois à tout prix, les entrepreneurs chercheraient tout d'abord à

Revenu minimum garanti

augmenter la productivité par l'emploi de machines capables de produire avec une rapidité beaucoup plus grande qu'au moyen du travail manuel. Le résultat d'une telle politique serait la diminution des coûts de production, et les producteurs seraient capables de transmettre cette économie d'efforts et de matériel aux consommateurs sous la forme de prix moins élevés.

Ainsi, le Parti Crédit Social du Canada réclame du gouvernement l'adoption d'un système moderne et simple de revenu annuel garanti, afin de donner au pays un moyen pour faire face à l'inflation causée par l'augmentation des coûts de production. C'est donc dire qu'en distribuant un revenu annuel garanti à toute la population, on créerait par le fait même un moyen des plus efficaces pour faire face à l'inflation.

Monsieur le président, les créditistes ne sont pas les seuls à insister sur ces faits. Un économiste de réputation mondiale, comme le professeur John Kenneth Galbraith, en 1966, au cours d'une conférence, a mis le monde en garde en disant que le système industriel actuel «ne peut pas faire en sorte que le pouvoir d'achat dans l'économie soit égal ou même approximativement égal aux produits qui peuvent être fabriqués avec les moyens industriels actuels».

Un système universel de revenu annuel garanti payé au moyen de crédits nouveaux contribuerait à augmenter le pouvoir d'achat de la population afin de l'amener au niveau de la production. Au lieu d'hypothéquer leurs revenus de l'avenir, les gens pourraient acheter avec de l'argent d'aujourd'hui les produits dont ils ont besoin aujourd'hui, ce qui mettrait un terme à l'augmentation démentielle de la dette à la consommation qui a quadruplé en moins de 10 ans.

Monsieur le président, un autre économiste, anglais celui-là, Robert Theobald, dans un volume publié en 1967, écrivait ce qui suit, et je cite:

Le principe du revenu garanti est basé sur la croyance fondamentale américaine dans le droit et la capacité de l'individu de décider ce qu'il désire et doit faire. Ceci est certainement la signification de l'expression «entreprise privée»: que l'individu doit avoir le droit d'obtenir suffisamment de ressources pour faire ce qu'il croit être important. Dans le passé, l'individu pouvait se lancer en affaires et obtenir par le fait même des ressources. Aujourd'hui, les faits démontrent que le petit entrepreneur et la petite compagnie ne peuvent concurrencer la corporation géante. L'idéal à la base de l'entreprise privée ne peut donc être préservé que si le revenu garanti est adopté. En fait, le revenu garanti amènera la renaissance de l'entreprise privée.

Monsieur le président, à un autre niveau, le revenu annuel garanti aiderait énormément aussi, et qu'on me permette de signaler la dette publique. On n'a rien à se cacher, on n'a qu'à examiner les bilans de nos municipalités, des provinces et du gouvernement central, pour se rendre compte que la dette augmente chaque année d'une façon effarante. Le coût du service de la dette augmente également d'une année à l'autre. L'augmentation de la dette publique démontre, hors de tout doute, que nos gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral sont incapables de faire face à leurs obligations et doivent s'endetter. Un revenu garanti, payé à même les taxes, ne contribuerait en rien à améliorer la situation financière du pays et des individus.

Voilà pourquoï aujourd'hui l'honorable député de Champlain a proposé une motion qui vise à ce que le revenu annuel garanti soit payé au moyen de crédits nouveaux, afin d'augmenter le pouvoir d'achat disponible. C'est la seule solution, je pense, monsieur le président, qui vaut la peine d'être appliquée présentement au Parlement, et il m'a fait plaisir de m'associer à mes préopinants à ce sujet.